

Lycée Dessaignes  
Blois

Blois, le...

Les professeurs de lettres soussignés

A l'intention de Madame le Recteur de l'académie  
d'Orléans-Tours  
s/c de Madame le Proviseur du Lycée Dessaignes

Madame,

Nous venons de recevoir nos convocations pour les évaluations de l'EAF. Nous sommes abasourdis par l'organisation et la quantité de travail demandées.

En effet, on nous demande d'évaluer 65 élèves à l'oral et 65 copies, cela sur la même période et dans un délai très court entre le 23 juin et le 7 juillet. Par rapport aux années antérieures, la charge de travail augmente de façon considérable ; dans certains cas, cette charge est même doublée.

On nous demande de faire passer à l'oral 14 candidats par jour tout en corrigeant les copies : c'est absolument incompatible tant la fatigue due à l'attention exigée par l'oral ne permet pas de se mettre, ensuite, à la correction des copies. Cela signifie dans les faits, que le délai de correction des copies est très court.

En outre, on doit ajouter à ce temps de travail les temps de déplacement qui peuvent atteindre 2 à 3 heures par jour.

Enfin, l'Administration considère-t-elle que l'on n'a plus de vie familiale à organiser dans cette période, alors même que l'on sait qu'elle est complètement perturbée voire ingérable dans de telles conditions, comme on a pu en faire l'expérience les années précédentes alors que les circonstances étaient moins défavorables ?

Nous avons le sentiment qu'est en train de se reproduire la situation désastreuse de l'an passé et que les professeurs de lettres doivent assumer des obligations de service dépassant leurs forces et bien supérieures à celles assumées par les professeurs des autres disciplines, y compris par exemple par les professeurs de philosophie.

Quelle est la cause de cette augmentation brutale de candidats à évaluer ? Si le nombre des candidats augmente, il faut augmenter en proportion le nombre des correcteurs.

Il est évident que cette situation risque de porter préjudice à la qualité du service rendu puisque évaluer tant à l'oral qu'à l'écrit est une tâche exigeante, rigoureuse et demandant une grande attention et de la sérénité. Le risque est grand, dans ces conditions, que les contentieux se multiplient avec les familles des candidats. Nous ne saurions assumer cette situation qui porte atteinte à notre façon, exigeante, de concevoir notre enseignement et exprime, d'une certaine façon, un mépris de notre travail.

Nous sommes conscients des responsabilités qui nous incombent en matière d'évaluation du baccalauréat ; nous ne cherchons en aucun cas à nous soustraire à ces obligations. Nous souhaitons seulement que la charge de travail soit assumable dans des conditions normales et permettant de faire un travail de qualité tel qu'il est dû à nos élèves.

Nous vous demandons donc de revoir l'organisation de l'évaluation de l'EAF afin de diminuer la charge de travail qui incombe à chaque professeur de lettres.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments dévoués.